



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

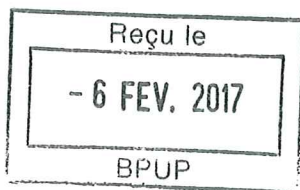
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Hauts-de-France

Service Eau et Nature

Affaire suivie par :
Swann LAMARCHE
Tél : 03 22 82 25 83
Fax : 03 22 91 73 77
Nos réf.: 2017_033_SL

Courriel : swann.lamarche@developpement-durable.gouv.fr



à

Préfecture du Pas-de-Calais
Direction des Politiques
interministérielles
Bureau des Procédures d'utilité
publique et de l'environnement
Rue Ferdinand Buisson
62000 ARRAS

A l'attention de Sandra DELCOURT

Amiens, le 31 JAN. 2017

Objet : Déclaration d'intérêt général – travaux de lutte contre les ruissellements et l'érosion des sols – Communauté de communes Artois-Lys
P.J. : Dossier de déclaration d'intérêt général

Par courrier du 24 novembre 2016, vous sollicitez mon avis sur le dossier de déclaration d'intérêt général pour des travaux de lutte contre les ruissellements et l'érosion des sols présenté par la Communauté de Communes Artois-Lys.

Cette demande a pour objectif de réduire les ruissellements par des travaux doux. Ces travaux sont compatibles avec le Plan de Gestion des Risques d'Inondations du Bassin Artois Picardie, notamment avec la disposition 13 « Favoriser le maintien des éléments du paysage participant à la maîtrise du ruissellement et de l'érosion, et mettre en œuvre des programmes d'action adaptés dans les zones à risque ».

Aussi, ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de ma part.

Pour le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement,
Le Responsable du Service
Eau et Nature

Marc GREVET